

ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

4^e année – Maturité spécialisée

Travail de Maturité spécialisée (TMsp)

MEMENTO

Aux élèves de 4MS de la volée 2026-2027

Aux répondant.e.s - gymnase

Aux répondant.e.s - professionnel (pour information)

Lausanne, septembre 2026

SOMMAIRE

<u>1 DESCRIPTION GÉNÉRALE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE</u>	4
<u>2 ORGANISATION</u>	4
<u>3 ENCADREMENT</u>	5
3.1 RÉPONDANT-GYMNASE	5
3.2 RÉPONDANT-PROFESSIONNEL	5
<u>4 DÉTERMINATION DU SUJET</u>	5
<u>5 DOCUMENTATION</u>	6
<u>6 STRUCTURE, VOLUME ET MISE EN PAGE DU DOCUMENT</u>	7
6.1 STRUCTURE ET CONTENUS	7
6.2 VOLUME	7
6.3 MISE EN PAGE	8
<u>7 REDDITION</u>	8
<u>8 DÉFENSE ORALE</u>	9
<u>9 ÉVALUATION ET NOTE FINALE</u>	9
<u>10 LE TMSP DANS LE DOMAINE SANTÉ</u>	11
10.1 DESCRIPTION ET OBJECTIFS	11
10.2 CALENDRIER MSSA 2026-2027	12
10.3 ÉVALUATION DU TMSP EN MSSA	13
10.4 ÉCHEC AU TMSP EN MSSA	13
<u>11 LE TMSP DANS LE DOMAINE TRAVAIL SOCIAL</u>	14
11.1 DESCRIPTION ET OBJECTIFS	14
11.2 CALENDRIER MSTs 2026-2027	15
11.3 ÉVALUATION DU TMSP EN MSTs	16
11.4 ÉCHEC AU TMSP EN MSTs	16
<u>12 LE TMSP DANS LE DOMAINE ORIENTATION PÉDAGOGIE</u>	17
12.1 DESCRIPTION ET OBJECTIFS	17
12.2 CALENDRIER MSOP 2026-2027	18
12.3 ÉVALUATION DU TMSP EN MSOP	19
12.4 ÉCHEC EN MSOP	19

13 LE TMSP DANS LE DOMAINE ARTS ET DESIGN **20**

13.1 DESCRIPTION ET OBJECTIFS	20
13.2 CALENDRIER MSAD 2026-2027	20
13.3 ÉVALUATION DU TMSP EN MSAD	20
13.4 ÉCHEC AU TMSP EN MSAD	20

14 LE TMSP DANS LE DOMAINE MUSIQUE **21**

14.1 DESCRIPTION ET OBJECTIFS	21
14.2 CALENDRIER MSMU 2026-2027	22
14.3 ÉVALUATION DU TMSP EN MSMU	23
14.4 ÉCHEC AU TMSP EN MSMU	23

ANNEXES : **24**

ANNEXE I : GRILLE D'ÉVALUATION MSSA
ANNEXE II : GRILLE D'ÉVALUATION MSTs
ANNEXE III : GRILLE D'ÉVALUATION MSOP
ANNEXE IV : GRILLE D'ÉVALUATION MSAD
ANNEXE V : GRILLE D'ÉVALUATION MSMU
ANNEXE VI : CALENDRIER MSAD DE L'ECAL
ANNEXE VII : DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

1 Description générale et cadre réglementaire

Le Gymnase de La Cité délivre un certificat de maturité spécialisée dans les domaines professionnels suivants :

- Maturité spécialisée santé (MSSA)
- Maturité spécialisée travail social (MSTS)
- Maturité spécialisée orientation pédagogie (MSOP)
- Maturité spécialisée arts et design (MSAD)
- Maturité spécialisée musique (MSMU)

Les élèves de l'École de culture générale (ECG) qui accomplissant une 4^e année pour obtenir un certificat de maturité spécialisée dans leur domaine professionnel doivent rédiger un travail de maturité spécialisée, selon l'art. 23 al.1 b du RECG.

Le travail de maturité spécialisée (TMsp) doit démontrer l'aptitude de l'élève à chercher, à évaluer, à exploiter et à structurer l'information sur un sujet qu'elle ou qu'il a défini lui-même, ainsi qu'à organiser et communiquer ses réflexions.

Les conditions cadres du TMsp sont explicitées dans les plans d'étude de chaque domaine professionnel, disponibles sur <https://www.vd.ch/formation/formations-gymnasiales>, et servent de base réglementaire à ce document.

Le gymnase définit le calendrier et les modalités du suivi du travail, qui est réalisé au cours de l'année de formation.

Le TMsp est un travail réalisé individuellement. En MSMU et MSAD, il peut éventuellement être réalisé à deux, si le sujet et la collaboration trouvent une justification reconnue par les répondants du travail.

2 Organisation

En début d'année scolaire, la direction du gymnase attribue un répondant à l'élève et lui communique la présente brochure détaillant les objectifs du travail dans chaque domaine et fixant notamment le calendrier.

L'élève est responsable d'établir le premier contact avec le répondant-gymnase. Il utilise pour cela son adresse institutionnelle : xxx@eduvaud.ch

L'élève est responsable de communiquer à son répondant-gymnase, ainsi qu'à son doyen de volée, le nom et le contact de son répondant-professionnel, dès qu'il le connaît.

Le répondant-gymnase fixe des objectifs à l'élève, vérifie et encadre l'avancée du travail par des rendez-vous et des contacts réguliers de manière à respecter les échéances fixées par le calendrier institutionnel.

L'élève respecte les délais fixés par le répondant et par le calendrier institutionnel et atteste qu'il a bien pris connaissance de ses obligations explicitées dans le présent memento en signant une déclaration d'engagement (cf. annexe) et en la remettant, à l'occasion de la première rencontre, au répondant-gymnase, qui la conservera.

3 Encadrement

3.1 Répondant-gymnase

Le rôle du répondant-gymnase est d'encadrer l'élève avant tout sur un plan méthodologique général plutôt que purement disciplinaire. Il s'agit de conduire l'élève à définir, problématiser et structurer son sujet de façon pertinente. Le répondant-gymnase assure un suivi de la recherche et de la rédaction du travail écrit mis en forme selon des standards académiques.

Pour faire suite aux différents rendus de l'élève (cf. calendrier de chaque domaine), le répondant-gymnase assure à l'élève un retour dans les 10 jours, lors d'un entretien.

Le retour fait à l'élève consiste en des remarques, des critiques, des demandes et des conseils. L'élève doit pouvoir identifier clairement les points de son travail à améliorer et ce qu'il doit faire d'ici à la prochaine échéance.

Le répondant-gymnase signale par ailleurs aux élèves les erreurs ou manquements qu'il constate dans la maîtrise de la langue ou dans la structure du travail.

L'élève est responsable de prendre des notes lors des entretiens, sous la forme par exemple d'un journal de bord.

3.2 Répondant-professionnel

L'élève est également encadré par un répondant-professionnel qui l'accompagne dans le cadre de ses fonctions pédagogiques au sein de l'école partenaire (ECAL, EJMA ou HEMU, respectivement pour la MSAD et la MSMU) ou au sein de l'institution dans laquelle l'élève réalise son stage (MSTS et MSSA). C'est un responsable pédagogique au sein de l'école partenaire, ou un praticien formateur et/ou un professionnel du domaine socio-sanitaire de l'institution dans laquelle l'élève accomplit son stage.

L'intervention du répondant-professionnel dans le suivi est essentiellement liée à son accompagnement de l'élève au quotidien, durant sa formation dans le domaine professionnel. Il pourra conseiller notamment l'élève durant la phase de définition du sujet du travail de maturité spécialisée et répondra aux questions professionnelles ou d'ordre technique. Ces échanges se font dans le cadre de l'école ou du stage.

Le répondant-professionnel prend le rôle d'expert dans le cadre de l'évaluation du travail écrit et lors de la défense, tandis que le répondant-gymnase prend le rôle d'examineur.

4 Détermination du sujet

Le sujet est déterminé par l'élève mais doit être validé par le répondant-gymnase, qui pourra le réorienter ou le refuser s'il n'est pas jugé pertinent.

- Le sujet choisi est en lien avec le domaine professionnel de la formation, hormis en MSOP où il peut trouver d'autres orientations (cf. infra).
- L'élève doit évaluer la faisabilité du sujet qu'il propose.
- Le sujet choisi doit impliquer une recherche : une problématique structurée avec des questions directrices, une dimension théorique, une dimension empirique ou créative, une dimension analytique et une dimension réflexive.

5 Documentation

Le TMsp est un travail de recherche de type académique, qui ne peut faire l'économie de se construire à partir d'une documentation. Tous les documents utilisés (chapitres de livres, articles de revues, pages internet, etc.) sont à considérer comme des sources d'information qu'il s'agit impérativement de retravailler ou de citer entre guillemets.

Les élèves ne reproduisent en aucun cas leurs sources sans les signaler comme telles, ni ne se contentent d'y pratiquer quelques coupures ou de modifier simplement l'un ou l'autre terme. Cela serait du plagiat, au sens de l'art. 25 de la Loi sur le droit d'auteur (LDA), considéré comme de la tricherie et sanctionné comme telle.

Il est donc nécessaire d'inclure dans le travail des citations, dûment signalées comme telles pour justifier, alimenter ou illustrer le propos. Cependant, chacune de ces citations ne doit pas dépasser quelques lignes, sauf nécessité particulière, validée par le répondant. Chaque citation fait l'objet d'un renvoi vers une note de bas de page bibliographique indiquant précisément le lieu de l'emprunt.

De même, quand une source est reformulée, elle doit être identifiable et renvoyer à une note de bas de page bibliographique ; de même lorsque des informations chiffrées sont empruntées.

L'éventuelle pertinence du recours à l'intelligence artificielle et les modalités de ce recours doivent être impérativement discutées avec le répondant-gymnase, ces modalités et les passages concernés explicitement signalés comme tels dans le texte, faute de quoi ils seront sanctionnés comme du plagiat.

Une bibliographie figure à la fin du document, après la conclusion. Elle rassemble de façon structurée toutes les sources et documents ayant servi à l'élaboration du travail, classés par type. La bibliographie est mise en forme selon des prescriptions en usage¹.

L'élève assure par une déclaration écrite qu'il est bien l'auteur de toutes les parties de son travail (cf. Déclaration d'engagement en annexe) et que tous les emprunts faits à autrui ou à une IAg sont signalés.

¹ Par exemple :

https://www.unil.ch/files/live/sites/hist/files/shared/Etudiants/Prop%C3%A9dautique/Guide_Bibliographique_UNIL_HIST_2020.pdf

6 Structure, volume et mise en page du document

6.1 Structure et contenus

Le texte proprement dit du travail (après les pages liminaires et avant les sources et tables) présente la structure générale et les contenus suivants :

Introduction

1. Sujet, contexte et motivations

Présenter brièvement le sujet à titre introductif et exposer en quoi il est intéressant ou important, en lui-même ou par rapport à un contexte.

2. Problématique et démarche

Exposer la perspective générale du travail : le problème ou l'enjeu qu'il soulève, les questions y relatives et/ou vos hypothèses de départ. Ces questions et hypothèses sont ordonnées logiquement et annoncent explicitement la structure du développement ; elles correspondent donc à la table des matières de ce dernier. Poser également ici les limites du travail : ce qui n'est pas abordé et pourquoi.

3. Méthode et sources

Expliquer la ou les méthodes de travail (recherche théorique, enquête, sondage, entretien, analyse de données, etc.). Annoncer les principales sources utilisées en fonction des parties du développement.

Développement

Le développement est subdivisé en chapitres distincts et logiquement ordonnés, conformément à la démarche annoncée dans l'introduction. On doit pouvoir suivre la progression de la réflexion, le fil rouge qui conduit logiquement à la conclusion.

Les chapitres du développement sont numérotés. Ils comprennent chacun plusieurs sous-chapitres ou des paragraphes de texte distincts et de longueur variable.

Conclusion

La conclusion résume les résultats de la recherche et les points clés qui ressortent de l'analyse. Elle fait la synthèse du travail, en formulant de manière réflexive ce qu'il a permis de mettre en perspective et de mieux comprendre, et ses propres limites.

6.2 Volume

D'environ 10 à 15 pages, selon les domaines professionnels, pour le texte principal du travail, sources et annexes non comprises, soit 30000 à 45000 caractères, espaces compris. Cela représente une moyenne de 2'500 à 3'000 caractères, espaces compris, par page.

L'introduction et la conclusion occupent chacune environ 1 page.

6.3 Mise en page

Le document est mis en page selon les compétences et connaissances acquises via le module de bureautique consacré au document « long » lors de la 3^e année d'ECG. Pour rappel, celui-ci demande le recours aux « styles », notamment les styles « Titres » dans Word.

- Les chapitres et sous-chapitres sont numérotés automatiquement.
- Un sommaire est intégré après la page de titre.
- Le travail doit avoir une mise en page soignée et cohérente.
- Il est paginé et comporte des en-têtes et pieds de page, sauf sur les pages liminaires (Page de titre, Remerciements éventuels, Sommaire).
- Une marge plus large à droite est demandée.
- Le renvoi des citations aux sources est fait par des notes de bas de page bibliographiques. Attention, celles-ci ne remplacent pas la bibliographie qui rassemble toutes les sources à la fin du document, avant les éventuelles annexes.
- Les illustrations, images, schémas, graphiques, etc. sont accompagnés d'une légende et leur source est indiquée.

7 Reddition

À la date de la reddition du travail définitif, l'élève remet son travail imprimé et relié en deux exemplaires, ou davantage si besoin (3 en MSMU). L'un au répondant-gymnase et l'autre au répondant-professionnel (ou pour l'expert interne en 4MSOP).

La version informatique du travail est déposée en ligne pour vérification informatique des sources, et archivage, selon les consignes reçues de la direction.

Le fichier informatique est remis en format pdf. Il est dénommé, selon le domaine professionnel, en suivant l'exemple ci-après : MSSA26-27Nom.Prenom.pdf

8 Défense orale

Le répondant-gymnase précise à l'avance aux élèves ses attentes pour la défense orale.

La défense orale dure environ 30 mn (présentation et questions) et 45 mn pour l'ensemble du processus (délibération et communication/explication de la note), hormis en MSMU où la défense peut durer plus longtemps quand l'élève présente sa prestation musicale dans le cadre de la défense.

Le jury est composé du répondant-gymnase et du répondant-professionnel (ou expert interne en MSOP).

La date de la défense orale est convenue entre les répondants et l'élève, dans la plage des dates définies par le calendrier institutionnel. Sauf en MSOP, où une date commune pour la défense des travaux de tous les élèves de classe, en dehors des remédiations, est définie par la direction dans le calendrier annuel de l'établissement.

En MSSA, MSTS et MSAD, le lieu de la défense est en principe au gymnase. Il est à convenir entre les répondants. Le répondant-gymnase peut demander au secrétariat la réservation d'une salle à la date et l'heure convenue. En MSMU, la défense a lieu dans les locaux des écoles partenaires.

9 Évaluation et note finale

Le travail est évalué par le répondant-gymnase, avec la collaboration de l'expert interne à l'établissement dans le cas des MSOP, ou avec la collaboration du répondant-professionnel, dans le cas des autres domaines.

L'évaluation porte sur l'ensemble du processus de la recherche et de la démarche intellectuelle conduisant à la production de contenus et à leur défense par oral.

La qualité de la recherche est ainsi évaluée à travers son élaboration, sa progression, ses résultats structurés, appréciables dans les étapes intermédiaires, le contenu rédigé du travail écrit final et de ses annexes, et le cas échéant dans sa dimension pratique ou artistique ; enfin à travers la défense orale du travail.

L'évaluation est réalisée avec une grille d'évaluation propre à chaque domaine professionnel (cf. Annexes) qui fait office de procès-verbal de l'évaluation à l'issue de la défense. Cette grille est communiquée à l'élève au début du processus.

Au sein des trois dimensions de l'évaluation du travail écrit (processus ; démarche et contenu ; forme) et de l'évaluation de l'oral, les différents critères, qu'ils soient généraux, propres au domaine professionnel, ou personnalisés, ont tous la même pondération. Chaque critère est évalué sur une échelle allant de 1 à 6 puis une moyenne au dixième est réalisée.

Les trois dimensions de l'évaluation du travail écrit sont pondérées pour former la note finale de l'écrit, arrondie au demi-point. Le choix du pourcentage de la pondération à l'intérieur de chaque fourchette relative à la dimension évaluée appartient au répondant-gymnase. Il est décidé, communiqué et expliqué à l'élève au début du processus, de même en ce qui concerne les éventuels critères personnalisés. Ceux-ci relèvent des particularités propres au sujet de la recherche, à son contexte et aux tâches particulières que demande sa réalisation.

La note finale est établie selon les coefficients de l'écrit et de l'oral, différents selon les domaines. Le calcul est précisé dans chaque plan d'étude. La note finale est arrondie au demi-point.

Le jury renseigne et signe le procès-verbal de l'évaluation. Il y fait figurer les notes des différents critères, les notes de l'écrit et de l'oral et la note finale. Il rédige pour chaque dimension évaluée une synthèse des éléments déterminant l'évaluation. Après délibération, il communique par oral au candidat la note finale et ses considérations principales ayant déterminé celle-ci. Après la défense, il inscrit la note et le titre du TMsp dans le système informatique, imprime et signe avec le relevé de note, qu'il remet au secrétariat avec le procès-verbal.

Le maître-répondant conserve une copie du procès-verbal de l'évaluation. Il peut la transmettre à l'élève au besoin.

Le travail est réputé réussi et validé s'il obtient au minimum une note suffisante (4 sur une échelle de 6).

Le titre du travail de maturité spécialisée et sa note finale figurent sur le certificat de maturité spécialisée délivré par le gymnase, une fois que les autres conditions d'obtention sont remplies.

10 Le TMsp dans le domaine Santé

10.1 Description et objectifs

Les élèves en formation dans le domaine santé effectue un stage dans une institution socio-sanitaire, déterminée par l'École de santé (HESAV ou La Source) dans laquelle l'élève accomplit sa formation. Le stage est attribué au plus tard en décembre et dure ensuite 8 semaines, en janvier et février.

« Axé essentiellement sur l'expérience acquise au cours du stage en institution socio-sanitaire au programme de l'année de formation en Haute école de la santé, le TMsp doit permettre de démontrer les aptitudes des candidat-e-s : d'une part à chercher, à exploiter et à structurer l'information à propos de l'institution dans laquelle il est appelé à travailler; d'autre part à transmettre son expérience, sa perception personnelle, ses découvertes dans le cadre de la confrontation avec le milieu professionnel.

Le contenu général du TMsp se répartit en deux ensembles :

Une première partie (un tiers au maximum du volume du document final) dans laquelle l'élève se situe par rapport à l'institution dans laquelle il est engagé pour effectuer son stage (attentes par rapport à la formation pratique dans l'institution — description des responsabilités confiées — position du stagiaire par rapport au fonctionnement général).

Une seconde partie, requérant un développement plus important, permet d'aborder une réflexion personnelle par rapport à une situation particulière (description de la situation particulière — analyse des moyens mis en œuvre pour faire face à cette situation — réflexion sur ce qui a émergé comme découverte, sur le plan de la future profession, lors de l'expérience en question — mise en évidence des apports de la formation théorique et/ou pratique permettant de faire face à ce type de situation). Cette partie peut s'achever par une réflexion sur l'apport du stage dans la confirmation ou non du choix professionnel. »²

Le travail final est un texte de dix à quinze pages, sans les annexes.

² DEF-DGEP, *Maturité spécialisée santé (MSSA)*, p.18, édition 2023.

10.2 Calendrier MSSA 2026-2027

Fin novembre 2026: Prise de contact du candidat avec le répondant-gymnase désigné par le gymnase.

Décembre 2026 : Lancement du TMsp. Une première rencontre permet de définir les objectifs du TMsp et les modalités du suivi.

D'ici mi-janvier 2027 : Rendu d'une partie générale (motivations et description de l'institution socio-sanitaire dans laquelle le stage spécifique est effectué). Dès qu'il le peut, l'élève communique au répondant-gymnase les coordonnées du répondant-professionnel qui lui a été attribué sur le lieu de stage.

Le répondant-gymnase établit le contact avec le répondant-professionnel. Un entretien entre les répondants et l'élève a lieu au début du processus pour clarifier les objectifs et les rôles de chacun.

En vue de définir le sujet de son TMsp, l'élève discute avec le répondant-professionnel des aspects de sa pratique professionnelle qui l'intéressent.

Mi-janvier 2027 : Définition du sujet de la réflexion sur la pratique professionnelle envisagée au sein de l'institution qui fera l'objet du TMsp, avec le répondant-gymnase.

De mi-janvier 2027 à fin février 2027 :

Contacts réguliers du candidat avec le répondant-gymnase afin de définir et cadrer le sujet du TMsp et de vérifier l'avancement du travail.

Échanges sur le lieu de stage avec le répondant-professionnel au sujet de la situation professionnelle faisant l'objet du TMsp, et collecte d'un maximum de données, faits et informations utiles à la recherche.

Lundi 1 mars 2027 : Rendu d'une première version du TMsp au répondant-gymnase.

Vendredi 25 mars 2027 : Rendu d'une seconde version du TMsp au répondant-gymnase.

Lundi 3 mai 2027 : Rendu aux répondants de la version définitive du travail de maturité spécialisée, un exemplaire pour chacun, plus une version numérique pour le gymnase.

Mai 2027 : Défense orale du travail de maturité spécialisée. Date à convenir entre les répondants et l'élève.

10.3 Évaluation du TMsp en MSSA

Le document écrit est évalué par le répondant-gymnase (examineur) et le répondant-professionnel (expert); il donne lieu à une note de coefficient 3.

La défense orale devant le jury, composé des répondants, donne lieu à une autre note, de coefficient 1.

La note finale du TMsp est calculée par les deux notes, exprimées au demi-point et affectées de leur coefficient : $(\text{note écrit} \times 3 + \text{note oral})/4$

10.4 Échec au TMsp en MSSA

Si le TMsp n'obtient pas une note suffisante, il doit être refait l'année scolaire suivante. Dans ce cas un nouveau stage dans une institution socio-sanitaire, d'une durée de quatre semaines, doit être réalisé. Il est organisé par la Haute école de la santé dans laquelle l'année de formation a été effectuée.

Si le TMsp a obtenu une note suffisante mais que la formation est échouée au regard de la validation des prestations complémentaires, il n'est pas nécessaire que l'élève entreprenne un nouveau TMsp et la note obtenue est conservée.

Si le stage n'a pu être validé, notamment faute d'avoir été complété pour cause de maladie, l'élève complète son stage durant l'été suivant la formation.

11 Le TMsp dans le domaine Travail social

11.1 Description et objectifs

L'élève en formation dans le domaine travail social accomplit un stage de 24 semaines minimum dans le domaine spécifique d'une institution à vocation sociale.

« Axé essentiellement sur l'expérience acquise au cours du stage spécifique [...], le TMsp doit permettre de démontrer les aptitudes de l'élève : d'une part à chercher, à exploiter et à structurer l'information à propos de l'institution dans laquelle elle ou il est appelé-e à travailler ; d'autre part à transmettre son expérience, sa perception personnelle, ses découvertes dans le cadre de la confrontation avec le milieu professionnel.

Le contenu général du TMsp se répartit en deux ensembles :

Une première partie (un tiers au maximum du volume du document final) dans laquelle l'élève se situe par rapport à l'institution dans laquelle elle ou il est engagé pour effectuer son stage (attentes par rapport à la formation pratique dans l'institution — description des responsabilités confiées — position du stagiaire par rapport au fonctionnement général).

Une seconde partie, requérant un développement plus important, permet d'aborder une réflexion personnelle par rapport à une situation particulière (description de la situation particulière — analyse des moyens mis en œuvre pour faire face à cette situation — réflexion sur ce qui a émergé comme découverte, sur le plan de la future profession, lors de l'expérience en question — mise en évidence des apports de la littérature scientifique en rapport avec ce type de situation). Cette partie peut s'achever par une réflexion sur l'apport du stage dans la confirmation ou non du choix professionnel. »³

Le travail final est un texte de dix à quinze pages, sans les annexes.

³ DEF-DGEP, *Maturité spécialisée travail social (MSTS)*, p.15, édition 2026.

11.2 Calendrier MSTs 2026-2027

Le calendrier ci-dessous est conçu selon une durée de stage dans le domaine spécifique de 40 semaines. Si l'élève n'effectue qu'un stage de 24 semaines (minimum requis) dans le domaine spécifique et le réalise sur la première partie de l'année, le calendrier doit être adapté en étant anticipé.

Avant le début du suivi : En vue de définir le sujet de son TMsp, l'élève discute régulièrement avec le répondant-professionnel des aspects de sa pratique professionnelle qui l'intéressent.

Début novembre 2026 : Prise de contact du candidat avec le répondant-gymnase.

Mi-novembre 2026 : Lancement du TMsp. Une première rencontre avec le répondant-gymnase permet de définir les objectifs du TMsp, les modalités du suivi, et le sujet de la réflexion sur la pratique professionnelle envisagée au sein de l'institution, qui fera l'objet du TMsp.

L'élève fournit au répondant-gymnase les coordonnées du répondant-professionnel et du lieu de stage spécifique afin qu'un contact s'établisse entre eux.

Le répondant-gymnase établit le contact avec le répondant-professionnel. Un entretien entre les répondants et l'élève a lieu au début du processus pour clarifier les objectifs et les rôles de chacun.

De mi-novembre 2026 à mi-janvier 2027 : Rencontres régulières du candidat avec le maître répondant et/ou échanges de courriels pour vérifier l'avancement du travail. Échanges réguliers entre l'élève et le répondant-professionnel au sujet de la situation professionnelle faisant l'objet du TMsp.

Lundi 25 janvier 2027 : Rendu d'une première version du TMsp au répondant-gymnase.

Lundi 1 mars 2027 : Rendu d'une seconde version du TMsp au répondant-gymnase.

Lundi 3 mai 2027 : Rendu aux répondants de la version définitive du travail de maturité spécialisée, un exemplaire pour chacun, plus une version numérique pour le gymnase.

Mai 2027 : Défense orale du travail de maturité spécialisée. Date à convenir entre les répondants et l'élève.

11.3 Évaluation du TMsp en MSTS

Le document écrit est évalué par le répondant-gymnase (examineur) et le répondant-professionnel (expert) ; il donne lieu à une note de coefficient 3.

La défense orale devant le jury, composé des répondants, donne lieu à une autre note, de coefficient 1.

La note finale du TMsp est calculée par les deux notes, exprimées au demi-point et affectées de leur coefficient: $(\text{note écrit} \times 3 + \text{note oral})/4$.

11.4 Échec au TMsp en MSTS

En cas d'échec, le redoublement de l'année de formation en MSTS est possible, une fois seulement, l'année scolaire suivante (pas d'interruption).

Le TMsp est acquis si un résultat suffisant a été obtenu. Sinon, il doit être refait en lien avec un stage spécifique d'au moins 24 semaines dans le domaine social. Ce dernier doit être réalisé même si un stage spécifique a déjà été validé.

Les activités professionnelles qui auraient été validées au titre de stages non spécifiques ne doivent pas être attestées une nouvelle fois.

12 Le TMsp dans le domaine Orientation pédagogie

12.1 Description et objectifs

Le travail de maturité spécialisée dans le domaine Orientation pédagogie a pour vocation de mener les élèves à produire une recherche de type académique sur un sujet qu'ils déterminent d'entente avec le maître-répondant.

« Le thème du TMsp doit être choisi dans les domaines des sciences humaines ou des sciences expérimentales ou traiter une question de culture générale. Il doit partir d'une problématique différente de celle choisie pour le travail personnel réalisé dans le cadre du certificat, sauf s'il en constitue un développement original, reconnu par le maître répondant. »⁴

Il est recommandé de choisir un thème en lien avec la pédagogie, notamment pour les élèves s'orientant vers la HEP, et de limiter la problématique à un aspect particulier du thème. Il est par ailleurs demandé qu'une dimension empirique (enquête, sondage, entretiens, observations, etc.) soit réalisée afin que l'élève puisse exercer ses capacités analytiques et réflexives sur des données qu'il aura récoltées lui-même.

Le résultat de la recherche se traduit par un texte écrit d'une dizaine de pages, sans les annexes.

⁴ DEF-DGEP, *Maturité spécialisée orientation pédagogie*, édition 2023, p. 15

12.2 Calendrier MSOP 2026-2027

Entre le lundi 26 octobre et le 9 novembre 2026 : Prise de contact de l'élève avec le maître répondant désigné par le gymnase. L'élève propose un sujet et une problématique aussi précise que possible au répondant-gymnase, ainsi qu'un plan du travail et une bibliographie.

La BCUL offre un encadrement aux élèves pour mener à bien des recherches bibliographiques.

Lundi 9 novembre 2026 : Lancement du TMsp.

Rencontre de l'élève et du répondant : discussion et orientation du sujet et de la problématique proposée afin que le cadre du travail, son plan et sa bibliographie soient déterminés et approuvés.

De mi-novembre 2026 à mi-janvier 2027 : Rencontres régulières du candidat avec le répondant-gymnase pour vérifier l'avancement du travail.

Lundi 18 janvier 2027 : Rendu d'une première version du TMsp au répondant-gymnase.

Lundi 1 mars 2027 : Rendu d'une deuxième version du TMsp au répondant-gymnase.

Lundi 12 avril 2027 : Rendu au répondant-gymnase de la version définitive du travail de maturité spécialisée en deux exemplaires, plus une version numérique pour le gymnase.

Mercredi 5 mai 2027 dès 12.45 : Défense orale du travail de maturité spécialisée.

12.3 Évaluation du TMsp en MSOP

Le document écrit est évalué par le répondant-gymnase (examineur) et l'expert ; il donne lieu à une note de coefficient 2.

La défense orale devant le jury, composé des répondant, donne lieu à une autre note, de coefficient 1.

La note finale du TMsp est calculée par les deux notes, exprimées au demi-point et affectées de leur coefficient: $(\text{note écrit} \times 2 + \text{note oral})/3$

12.4 Échec en MSOP

En cas de note insuffisante, le TMsp est réputé échoué, ce qui implique l'échec de l'année de formation, l'élève n'ayant pas le droit de se présenter aux examens avec une note de TMsp insuffisante.

La possibilité réglementaire de faire une remédiation de la version définitive du travail écrit avant la défense orale n'existe plus dès l'année scolaire 2026-2027.

L'élève a droit de faire une demande de faveur en faisant valoir une situation de « cas limite » ou de « circonstances particulières ». La demande est alors examinée lors de la conférence des maîtres du mois de mai ou lors d'une conférence des maîtres extraordinaire.

Si l'élève est en échec à l'issue des examens, il peut exercer son droit au redoublement lors de l'année consécutive. La note du TMsp est cependant acquise et l'élève ne réalise pas un nouveau TMsp.

13 Le TMsp dans le domaine Arts et Design

13.1 Description et objectifs

« Le sujet du TMsp est défini autour et à partir d'une création artistique personnelle, qui peut être celle qui est réalisée dans le cadre des activités de formation à l'ECAL (cours du vendredi) .

Le TMsp comprend l'œuvre réalisée par la candidate ou le candidat et une partie rédigée, explicitant la démarche (10 pages au maximum). Il s'agit donc d'un travail réflexif et documenté autour de la production artistique. »⁵

Une collaboration importante entre le répondant-professionnel (responsable de la filière MSAD à l'ECAL), le répondant-gymnase et le professeur d'atelier, qui encadre la création artistique, est attendue afin que la démarche artistique de l'élève puisse être saisie dans son originalité et dans son processus.

13.2 Calendrier MSAD 2026-2027

Le travail est réalisé durant le 2^e semestre. Le calendrier du suivi est défini par l'ECAL, en accord avec le gymnase (cf. annexe I). Il est également distribué par l'ECAL aux élèves à la fin du premier semestre. La reddition du travail final a lieu à mi-juin et la défense d'ici fin juin.

13.3 Évaluation du TMsp en MSAD

Le document écrit est évalué par le répondant-gymnase (examinateur) et le répondant-professionnel (expert) ; il donne lieu à une note.

La production artistique réalisée, qui sert de base au TMsp, est présentée et commentée devant le jury lors de la défense orale, mais l'évaluation⁶ ne porte là que sur la capacité de l'élève à défendre sa démarche. La défense donne lieu à une autre note.

La note finale du TMsp est la moyenne des deux notes, exprimées au demi-point et affectées du même coefficient : (note écrit +note oral)/2

13.4 Échec au TMsp en MSAD

Un TMsp obtenant une note inférieure à 4 signifie l'échec de l'année de formation. Aucune remédiation n'est possible. L'élève peut cependant exercer son droit au redoublement, après discussion avec la direction de l'ECAL.

Si le TMsp a obtenu une note suffisante mais que la formation est échouée au regard de la validation des prestations complémentaires (validations des cours pratiques et théoriques par l'ECAL), il n'est pas nécessaire que l'élève entreprenne un nouveau TMsp et la note obtenue peut être conservée.

⁵ DEF-DGEP, *Maturité spécialisée arts et design*, édition 2024, p. 11

⁶ La production artistique en elle-même est évaluée, par le professeur responsable, dans le cadre de l'atelier suivi à l'ECAL.

14 Le TMsp dans le domaine Musique

14.1 Description et objectifs

« Le TMsp, en lien étroit avec la musique, aboutit, en règle générale, à une production artistique (l'élève se produit comme interprète), accompagnée par une partie rédigée, explicitant la démarche (maximum 10 pages).

Il s'agit d'un travail réflexif et documenté autour d'une des œuvres qui est présentée à l'examen sanctionnant la pratique de l'instrument, de la voix ou de la direction. »⁷

Le sujet est donc lié à une production artistique de l'ordre de la composition, de l'arrangement ou de la direction, que l'élève interprétera ou dont il dirigera l'interprétation lors de la défense du travail.

La problématique posée par l'élève s'inscrira dans un répertoire musical et la recherche sera musicologique. Elle demandera à l'élève d'être capable de justifier une démarche artistique par des connaissances musicologiques problématisées.

La recherche donne lieu à un travail écrit d'une dizaine de page. Si la production artistique est uniquement de l'ordre de l'interprétation, la recherche musicologique doit être alors plus étoffée et le travail écrit plus conséquent, soit de l'ordre d'une quinzaine de pages.

⁷ DEF-DGEP, *Maturité spécialisée musique*, édition 2024, p. 11

14.2 Calendrier MSMU 2026-2027

Début septembre 2026 : Prise de contact du candidat avec le répondant-gymnase désigné.

D'ici les vacances d'automne 2026 : Lancement du TMsp et rencontre du candidat avec le répondant-gymnase afin de s'entendre sur la définition du projet et sa réalisation.

Transmission du sujet du TMsp à M. Feltin (EJMA) ou Mme Celhay (HEMU) en vue de l'attribution du répondant-professionnel.

Entre mi-octobre 2026 et début février 2027 : Rencontre du candidat avec le répondant-gymnase et le répondant-professionnel afin de discuter du travail déjà réalisé et de préciser si besoin la définition et la réalisation du projet.

Rencontres et échanges réguliers du candidat avec le répondant-gymnase pour vérifier l'avancement du travail sur la base des différents rendus notamment.

Vendredi 5 février 2027 : Rendu d'une première version du TMsp au répondant-gymnase.

Lundi 15 mars 2027 : Rendu d'une seconde version du TMsp au répondant-gymnase.

Lundi 3 mai 2027 : Rendu de la version définitive du travail de maturité spécialisée en trois exemplaires (un pour le répondant-gymnase, un pour le répondant-professionnel et un pour le directeur de l'école de musique - EJMA ou Conservatoire), plus une version numérique pour le gymnase.

Début juin 2027 : Défense orale du travail de maturité spécialisée. La date est choisie par le répondant-gymnase d'un commun accord avec le répondant-professionnel et l'école partenaire. Le répondant-gymnase communique au doyen responsable la date de la défense dès qu'elle est convenue, au plus tard à fin mai.

14.3 Évaluation du TMsp en MSMU

Le document écrit est évalué par le répondant-gymnase (examinateur) et le répondant-professionnel (expert) ; il donne lieu à une note.

En principe, lors de la défense orale, l'élève présente devant le jury, composé des répondants, un programme musical d'une vingtaine de minutes qui comprends l'œuvre, qui a servi de base au TMsp. Puis il défend son travail, et obtient une nouvelle note.

Tout ou partie du programme peut être interprété à l'occasion d'une prestation musicale ayant lieu avant la défense dans un autre cadre, en présence du jury.

La note finale du TMsp est la moyenne des deux notes, exprimées au demi-point et affectées du même coefficient : (note écrit + note oral)/2.

14.4 Échec au TMsp en MSMU

Un TMsp obtenant une note inférieure à 4 signifie l'échec de l'année de formation. Aucune remédiation n'est possible. L'élève peut cependant exercer son droit au redoublement, après discussion avec la direction de l'école de musique (EJMA ou HEMU). « Les activités liées à la pratique de l'instrument ou du chant devront être à nouveau suivies et validées. [...] Les cours théoriques réussis [...] sont validés et ne font pas l'objet d'un nouvel examen. »⁸

Si le TMsp a obtenu une note suffisante mais que la formation est échouée au regard de la validation des prestations complémentaires (validations des cours pratiques et théoriques par l'Ecole de musique), il n'est pas nécessaire que l'élève entreprenne un nouveau TMsp et la note obtenue peut être conservée.

⁸ DEF-DGEP, *Maturité spécialisée musique*, édition 2023, p. 15

Annexes :

Annexe I : Grille d'évaluation MSSA

ÉVALUATION DU TRAVAIL DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ

Élève _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Titre du TMsp : _____

Évaluation

TRAVAIL ÉCRIT	Note	% décidé	Note pondérée
<i>Processus</i>		(20% - 40%) ... %	
<i>Démarche et contenu</i>		(40% - 60%) ... %	
<i>Forme</i>		(10% - 20%) ... %	
Total des notes pondérées		100 %	
Note TRAVAIL ÉCRIT (arrondie au ½ pt.)			
Note DÉFENSE ORALE (arrondie au ½ pt.)			
NOTE FINALE (arrondie au ½ pt.) Selon calcul-ratio du plan d'étude : $(3xE + O)/4$			

Répondant.e « gymnase » (examineur-trice)

Nom, prénom : _____ Signature: _____

Répondant.e « métier » (expert-e)

Nom, prénom : _____ Signature : _____

Un exemplaire de ce document d'évaluation est transmis à l'élève au début du processus. Le choix du pourcentage de la pondération, à l'intérieur de chaque fourchette relative à la dimension évaluée du travail écrit, appartient au répondant.e « gymnase ». Il est décidé, communiqué et expliqué à l'élève au début du processus, de même que les éventuels critères personnalisés. Les différents critères ont tous la même pondération.

PROCESSUS

Critères généraux						
P1	Progression, capacité à surmonter les difficultés et à tenir compte des pistes de réflexion, des remarques et des critiques	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P2	Respect des échéances (rendus intermédiaires), planification et organisation	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P3	Autonomie, capacité à mener à bien le processus de façon indépendante	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P4	Collaboration et communication, capacité à répondre de manière fluide au sein des médias utilisés avec le/la répondant.e	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)						
P5		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P6		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)						
NOTE PROCESSUS Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.						

DÉMARCHE ET CONTENU

Critères généraux						
C1	Délimitation du sujet et des objectifs de la recherche, élaboration de la problématique et des hypothèses	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C2	Validité scientifique du propos, pertinence, exploitation et appropriation de la documentation et/ ou de l'expérience pratique, production de données pertinentes	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C3	Cohérence et structuration de l'argumentation	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C4	Qualité de l'analyse, distance critique, réflexivité	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C5	Traitement de la problématique, vérification des hypothèses, adéquation du travail et de son titre avec le sujet de recherche, conformité du volume du travail	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C6	Pertinence et richesse de la conclusion, limites du travail et perspectives complémentaires	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères propres au domaine professionnel						
C7	Connaissance de son contexte professionnel (spécificité de l'institution, de ses missions en lien avec sa « population »)	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C8	Capacité à se situer par rapport à son contexte professionnel et à interroger sa relation à autrui	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C9	Capacité à interroger les apprentissages personnels réalisés durant le stage et l'évolution de son regard sur la profession	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)						
C10		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)						
NOTE DÉMARCHE ET CONTENU						
Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.						

FORME

Critères généraux		
F1	Respect des exigences formelles (citations, bibliographie, notes de bas de page, légendes, tables, etc.)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F2	Soin de la présentation du dossier (page de titre, qualité et référence des illustrations, mise en page, reliure, etc.)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F3	Maîtrise de la langue (lexique du sujet, orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation et expression)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)		
F4		1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F5		1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)		
NOTE FORME <i>Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.</i>		

DÉFENSE ORALE

Critères généraux						
D1	Structure de la présentation et gestion du temps	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D2	Présentation synthétique du travail, maîtrise du sujet et clarté des explications	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D3	Qualité des réponses aux questions	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D4	Bilan critique, réflexivité	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D5	Qualité de l'expression orale et de la posture	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D6	Choix et exploitation des supports et moyens auxiliaires, originalité de la présentation, apports supplémentaires	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)						
D7		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D8		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)						
NOTE DÉFENSE ORALE Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.						

Annexe II : Grille d'évaluation MSTS

ÉVALUATION DU TRAVAIL DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE

DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL

Élève

Date : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Classe : _____

Titre du TMsp : _____

Évaluation

TRAVAIL ÉCRIT	Note	% décidé	Note pondérée
<i>Processus</i>		(20% - 40%) ... %	
<i>Démarche et contenu</i>		(40% - 60%) ... %	
<i>Forme</i>		(10% - 20%) ... %	
Total des notes pondérées		100 %	
Note TRAVAIL ÉCRIT (arrondie au ½ pt.)			
Note DÉFENSE ORALE (arrondie au ½ pt.)			
NOTE FINALE (arrondie au ½ pt.) Selon calcul-ratio du plan d'étude : $(3xE + O)/4$			

Répondant.e « gymnase » (examineur-trice)

Nom, prénom : _____

Signature: _____

Répondant.e « métier » (expert-e)

Nom, prénom : _____

Signature : _____

Un exemplaire de ce document d'évaluation est transmis à l'élève au début du processus. Le choix du pourcentage de la pondération, à l'intérieur de chaque fourchette relative à la dimension évaluée du travail écrit, appartient au répondant.e « gymnase ». Il est décidé, communiqué et expliqué à l'élève au début du processus, de même que les éventuels critères personnalisés. Les différents critères ont tous la même pondération.

PROCESSUS

Critères généraux						
P1	Progression, capacité à surmonter les difficultés et à tenir compte des pistes de réflexion, des remarques et des critiques	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P2	Respect des échéances (rendus intermédiaires), planification et organisation	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P3	Autonomie, capacité à mener à bien le processus de façon indépendante	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P4	Collaboration et communication, capacité à répondre de manière fluide au sein des médias utilisés avec le/la répondant.e	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)						
P5		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P6		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)						
NOTE PROCESSUS Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.						

DÉMARCHE ET CONTENU

Critères généraux						
C1	Délimitation du sujet et des objectifs de la recherche, élaboration de la problématique et des hypothèses	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C2	Validité scientifique du propos, pertinence, exploitation et appropriation de la documentation et/ ou de l'expérience pratique, production de données pertinentes	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C3	Cohérence et structuration de l'argumentation	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C4	Qualité de l'analyse, distance critique, réflexivité	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C5	Traitement de la problématique, vérification des hypothèses, adéquation du travail et de son titre avec le sujet de recherche, conformité du volume du travail	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C6	Pertinence et richesse de la conclusion, limites du travail et perspectives complémentaires	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères propres au domaine professionnel						
C7	Connaissance de son contexte professionnel (spécificité de l'institution, de ses missions en lien avec sa « population »)	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C8	Capacité à se situer par rapport à son contexte professionnel et à interroger sa relation à autrui	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C9	Capacité à interroger les apprentissages personnels réalisés durant le stage et l'évolution de son regard sur la profession	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)						
C10		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)						
NOTE DÉMARCHE ET CONTENU						
Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.						

FORME

Critères généraux		
F1	Respect des exigences formelles (citations, bibliographie, notes de bas de page, légendes, tables, etc.)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F2	Soin de la présentation du dossier (page de titre, qualité et référence des illustrations, mise en page, reliure, etc.)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F3	Maîtrise de la langue (lexique du sujet, orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation et expression)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)		
F4		1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F5		1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)		
NOTE FORME <i>Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.</i>		

DÉFENSE ORALE

Critères généraux						
D1	Structure de la présentation et gestion du temps	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D2	Présentation synthétique du travail, maîtrise du sujet et clarté des explications	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D3	Qualité des réponses aux questions	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D4	Bilan critique, réflexivité	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D5	Qualité de l'expression orale et de la posture	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D6	Choix et exploitation des supports et moyens auxiliaires, originalité de la présentation, apports supplémentaires	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)						
D7		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D8		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)						
NOTE DÉFENSE ORALE Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.						

Annexe III : Grille d'évaluation MSOP

ÉVALUATION DU TRAVAIL DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE

DOMAINE PROFESSIONNEL ORIENTATION PÉDAGOGIE

Élève

Date : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Classe : _____

Titre du TMsp : _____

Évaluation

TRAVAIL ÉCRIT	Note	% décidé	Note pondérée
<i>Processus</i>		(20% - 40%) ... %	
<i>Démarche et contenu</i>		(40% - 60%) ... %	
<i>Forme</i>		(10% - 20%) ... %	
Total des notes pondérées		100 %	
Note TRAVAIL ÉCRIT (arrondie au ½ pt.)			
Note DÉFENSE ORALE (arrondie au ½ pt.)			
NOTE FINALE (arrondie au ½ pt.) <i>Selon calcul-ratio du plan d'étude : (2x E + O)/2</i>			

Répondant.e « gymnase » (examineur-trice)

Nom, prénom : _____ Signature: _____

Répondant.e « métier » (expert-e)

Nom, prénom : _____ Signature : _____

Un exemplaire de ce document d'évaluation est transmis à l'élève au début du processus. Le choix du pourcentage de la pondération, à l'intérieur de chaque fourchette relative à la dimension évaluée du travail écrit, appartient au répondant.e « gymnase ». Il est décidé, communiqué et expliqué à l'élève au début du processus, de même que les éventuels critères personnalisés. Les différents critères ont tous la même pondération.

PROCESSUS

Critères généraux						
P1	Progression, capacité à surmonter les difficultés et à tenir compte des pistes de réflexion, des remarques et des critiques	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P2	Respect des échéances (rendus intermédiaires), planification et organisation	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P3	Autonomie, capacité à mener à bien le processus de façon indépendante	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P4	Collaboration et communication, capacité à répondre de manière fluide au sein des médias utilisés avec le/la répondant.e	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)						
P5		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P6		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)						
NOTE PROCESSUS Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.						

DÉMARCHE ET CONTENU

Critères généraux						
C1	Délimitation du sujet et des objectifs de la recherche, élaboration de la problématique et des hypothèses	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C2	Validité scientifique du propos, pertinence, exploitation et appropriation de la documentation et/ ou de l'expérience pratique	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C3	Production et analyse de données pertinentes (dimension empirique de la recherche : enquête, sondage, entretiens, observations, etc.)	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C4	Cohérence et structuration de l'argumentation	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C5	Qualité de l'analyse, distance critique, réflexivité	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C6	Traitement de la problématique, vérification des hypothèses, adéquation du travail et de son titre avec le sujet de recherche, conformité du volume du travail	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C7	Pertinence et richesse de la conclusion, limites du travail et perspectives complémentaires	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)						
C8		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
C9		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)						
NOTE DÉMARCHE ET CONTENU Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.						

FORME

Critères généraux		
F1	Respect des exigences formelles (citations, bibliographie, notes de bas de page, légendes, tables, etc.)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F2	Soin de la présentation du dossier (page de titre, qualité et référence des illustrations, mise en page, reliure, etc.)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F3	Maîtrise de la langue (lexique du sujet, orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation et expression)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)		
F4		1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F5		1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)		
NOTE FORME <i>Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.</i>		

DÉFENSE ORALE

Critères généraux						
D1	Structure de la présentation et gestion du temps	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D2	Présentation synthétique du travail, maîtrise du sujet et clarté des explications	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D3	Qualité des réponses aux questions	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D4	Bilan critique, réflexivité	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D5	Qualité de l'expression orale et de la posture	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D6	Choix et exploitation des supports et moyens auxiliaires, originalité de la présentation, apports supplémentaires	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)						
D7		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D8		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)						
NOTE DÉFENSE ORALE Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.						

Annexe IV : Grille d'évaluation MSAD

ÉVALUATION DU TRAVAIL DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE DOMAINE PROFESSIONNEL ARTS ET DESIGN

Élève _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Titre du TMsp : _____

Évaluation

TRAVAIL ÉCRIT	Note	% décidé	Note pondérée
<i>Processus</i>		(20% - 40%) ... %	
<i>Démarche et contenu</i>		(40% - 60%) ... %	
<i>Forme</i>		(10% - 20%) ... %	
Total des notes pondérées		100 %	
Note TRAVAIL ÉCRIT (arrondie au ½ pt.)			
Note DÉFENSE ORALE (arrondie au ½ pt.)			
NOTE FINALE (arrondie au ½ pt.) Selon calcul-ratio du plan d'étude : (E+O)/2			

Répondant.e « gymnase » (examineur-trice)

Nom, prénom : _____ Signature: _____

Répondant.e « métier » (expert-e)

Nom, prénom : _____ Signature : _____

Un exemplaire de ce document d'évaluation est transmis à l'élève au début du processus. Le choix du pourcentage de la pondération, à l'intérieur de chaque fourchette relative à la dimension évaluée du travail écrit, appartient au répondant.e « gymnase ». Il est décidé, communiqué et expliqué à l'élève au début du processus, de même que les éventuels critères personnalisés. Les différents critères ont tous la même pondération.

PROCESSUS

Critères généraux						
P1	Progression, capacité à surmonter les difficultés et à tenir compte des pistes de réflexion, des remarques et des critiques	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P2	Respect des échéances (rendus intermédiaires), planification et organisation	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P3	Autonomie, capacité à mener à bien le processus de façon indépendante	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P4	Collaboration et communication, capacité à répondre de manière fluide au sein des médias utilisés avec le/la répondant.e	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)						
P5		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P6		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)						
NOTE PROCESSUS Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.						

DÉMARCHE ET CONTENU

Critères généraux		
C1	Délimitation du sujet et des objectifs de la recherche, élaboration de la problématique et des hypothèses	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C2	Validité scientifique du propos, pertinence, exploitation et appropriation de la documentation et/ ou de l'expérience pratique, production de données pertinentes	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C3	Cohérence et structuration de l'argumentation	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C4	Qualité de l'analyse, distance critique, réflexivité	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C5	Traitement de la problématique, vérification des hypothèses, adéquation du travail et de son titre avec le sujet de recherche, conformité du volume du travail	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C6	Pertinence et richesse de la conclusion, limites du travail et perspectives complémentaires	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
Critères propres au domaine professionnel		
C7	Cohérence et originalité de la démarche par rapport au champ artistique, capacité à se situer dans celui-ci	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C8	Cohérence entre la production artistique et la réflexion à son sujet	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)		
C9		1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C10		1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)		
NOTE DÉMARCHE ET CONTENU Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.		

FORME

Critères généraux		
F1	Respect des exigences formelles (citations, bibliographie, notes de bas de page, légendes, tables, etc.)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F2	Soin de la présentation du dossier (page de titre, qualité et référence des illustrations, mise en page, reliure, etc.)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F3	Maîtrise de la langue (lexique du sujet, orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation et expression)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)		
F4	Esthétisme du dossier et originalité	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)		
F5		1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F6		1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)		
NOTE FORME Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.		

DÉFENSE ORALE

Critères généraux						
D1	Structure de la présentation et gestion du temps	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D2	Présentation synthétique du travail, maîtrise du sujet et clarté des explications	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D3	Qualité des réponses aux questions	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D4	Bilan critique, réflexivité	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D5	Qualité de l'expression orale et de la posture	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D6	Choix et exploitation des supports et moyens auxiliaires, originalité de la présentation, apports supplémentaires	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)						
D7		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D8		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)						
NOTE DÉFENSE ORALE Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.						

Annexe V : Grille d'évaluation MSMU

ÉVALUATION DU TRAVAIL DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE DOMAINE PROFESSIONNEL MUSIQUE

Élève _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Titre du TMsp : _____

Évaluation

TRAVAIL ÉCRIT	Note	% décidé	Note pondérée
<i>Processus</i>		(20% - 40%) ... %	
<i>Démarche et contenu</i>		(40% - 60%) ... %	
<i>Forme</i>		(10% - 20%) ... %	
Total des notes pondérées		100 %	
Note TRAVAIL ÉCRIT (arrondie au ½ pt.)			
Note DÉFENSE ORALE (arrondie au ½ pt.)			
NOTE FINALE (arrondie au ½ pt.) Selon calcul-ratio du plan d'étude : $(E + O)/2$			

Répondant.e « gymnase » (examineur-trice)

Nom, prénom : _____ Signature: _____

Répondant.e « métier » (expert-e)

Nom, prénom : _____ Signature : _____

Un exemplaire de ce document d'évaluation est transmis à l'élève au début du processus. Le choix du pourcentage de la pondération, à l'intérieur de chaque fourchette relative à la dimension évaluée du travail écrit, appartient au répondant.e « gymnase ». Il est décidé, communiqué et expliqué à l'élève au début du processus, de même que les éventuels critères personnalisés. Les différents critères ont tous la même pondération.

PROCESSUS

Critères généraux		
P1	Progression, capacité à surmonter les difficultés et à tenir compte des pistes de réflexion, des remarques et des critiques	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P2	Respect des échéances (rendus intermédiaires), planification et organisation	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P3	Autonomie, capacité à mener à bien le processus de façon indépendante	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P4	Collaboration et communication, capacité à répondre de manière fluide au sein des médias utilisés avec le/la répondant.e	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)		
P5		1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
P6		1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)		
NOTE PROCESSUS Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.		

DÉMARCHE ET CONTENU

Critères généraux		
C1	Délimitation du sujet et des objectifs de la recherche, élaboration de la problématique et des hypothèses	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C2	Validité scientifique du propos, pertinence, exploitation et appropriation de la documentation et/ ou de l'expérience pratique, production de données pertinentes	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C3	Cohérence et structuration de l'argumentation	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C4	Qualité de l'analyse, distance critique, réflexivité	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C5	Traitement de la problématique, vérification des hypothèses, adéquation du travail et de son titre avec le sujet de recherche, conformité du volume du travail	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C6	Pertinence et richesse de la conclusion, limites du travail et perspectives complémentaires	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
Critères propres au domaine professionnel		
C7	Cohérence, pertinence et originalité des choix artistiques et musicaux par rapport à un genre, un répertoire, une époque	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C8	Qualité de l'élaboration de la production musicale (partitions, enregistrements, etc.)	1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)		
C9		1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
C10		1 ^{1.5} 2 ^{2.5} 3 ^{3.5} 4 ^{4.5} 5 ^{5.5} 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)		
NOTE DÉMARCHE ET CONTENU Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.		

FORME

Critères généraux		
F1	Respect des exigences formelles (citations, bibliographie, notes de bas de page, légendes, tables, etc.)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F2	Soin de la présentation du dossier (page de titre, qualité et référence des illustrations, mise en page, reliure, etc.)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F3	Maîtrise de la langue (lexique du sujet, orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation et expression)	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)		
F4		1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
F5		1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)		
NOTE FORME Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.		

DÉFENSE ORALE

Critères généraux						
D1	Structure de la présentation et gestion du temps	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D2	Présentation synthétique du travail, maîtrise du sujet et clarté des explications	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D3	Qualité des réponses aux questions	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D4	Bilan critique, réflexivité	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D5	Qualité de l'expression orale et de la posture	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D6	Choix et exploitation des supports et moyens auxiliaires, originalité de la présentation, apports supplémentaires	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critère propre au domaine professionnel						
D7	Qualité de la performance musicale, interprétation	1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Critères personnalisés (facultatifs, à formuler au début du suivi)						
D8		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
D9		1	1.5	2	2.5	3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
Éléments déterminants (à rédiger synthétiquement)						
NOTE DÉFENSE ORALE Moyenne des critères utilisés (sans pondération), arrondie au dixième, et à reporter sur la première page.						

Annexe VI : Calendrier MSAD de l'ECAL

éc a l

MSAD - Maturité spécialisée Arts et Design 2026 – 2027 Calendrier du suivi des TMs

- Rencontre à l'ECAL entre les partenaires de formation (étudiant·e, répondant·e gymnase professeur·e d'atelier et répondant·e ECAL : **date à définir, le vendredi 5 février ou 12 février (horaire à planifier)** ;
Objectifs :
 - prise de contact ;
 - présentation de la problématique (moodboard, maquettes, croquis) ;
- Début du travail écrit avec le/la répondant·e du gymnase : **dès validation de la problématique par le/laprofesseur·e d'atelier et le/la répondant·e ECAL** ;
- Remise d'une 1^{re} version du TMs au/à la répondant·e du gymnase comportant la première partie (choix de l'option etc...) : **au plus tard le lundi 15 mars** (ou selon appréciation du/de la répondant·e gymnase) ;
- Lecture et critique par le/la répondant·e gymnase ;
- Remise d'une 2^e version du TMs au/à la répondant·e gymnase : **au plus tard le lundi 26 avril** (ou selon son appréciation) ;
- Lecture et critique par le/la répondant·e gymnase ;
- Pré-évaluations du travail pratique, en présence du/de la répondant·e gymnase : **vendredi 14 mai** (ou selon convenance, date à définir avec les professeur·e·s d'atelier, env. 20-30 minutes par étudiant.e) ;
- Évaluations du travail pratique dans le cadre des évaluations de l'Année Propédeutique : **entre le mardi 18 et le jeudi 20 mai à l'ECAL** ;
- Remise d'une 3^e version du TMs au/à la répondant·e gymnase : **au plus tard le vendredi 28 mai** (ou selon son appréciation) ;
- Lecture et critique par le/la répondant·e gymnase : **au plus tard le jeudi 3 juin** ;
- Possibilité d'imprimer les travaux de maturité à l'ECAL sur papier spécial : **du lundi 7 au jeudi 10 juin** ;
- Remise de la version définitive papier et numérique du TMs au/à la répondant·e gymnase et au/à la répondant·e ECAL : **jeudi 10 juin** ;
- Présentation orale du TMs au gymnase : **date à définir entre le lundi 14 et le jeudi 24 juin. Le jury est composé du/de la répondant·e gymnase et du/de la répondant·e ECAL en tant qu'expert·e.**

Annexe VII : Déclaration d'engagement

Travail de Maturité spécialisée (TMsp) 2026-2027

Déclaration d'engagement

A remettre au répondant-gymnase lors de la première rencontre.

En signant la présente déclaration, l'élève atteste qu'il a pris connaissance des obligations liées au TMsp, telles que décrites dans le memento 2026-2027, et qu'il s'engage à s'y conformer.

En particulier, il prend note des échéances du calendrier et s'engage à les respecter.

Il s'engage par ailleurs à concevoir et à rédiger son travail personnellement, dans son style propre, sans plagiat et en mentionnant systématiquement et clairement les emprunts faits à autrui, de même que l'usage de l'intelligence artificielle, quand celle-ci a été autorisée par son répondant-gymnase.

Nom : Prénom :

Classe :

Date : Signature :